



Scanner

PAR MURAT KUNT*

Limitation de vitesse et high-tech

On envisage de réduire la limite de la vitesse autorisée pour diminuer le nombre de décès sur les routes. Même en admettant l'hypothèse irréaliste qu'il y ait une relation entre les deux, qui est-ce qui peut réclamer le droit de décider du nombre de décès acceptables? Chaque mort sur la route étant de trop, la vitesse limite maximum est donc la vitesse nulle.

Il semble évident que la vraie source du problème est le non-respect des règles du jeu. Par ailleurs, la circulation, gérée au jour le jour par le code de la route, les feux et la police, est dans une situation catastrophique de laisser-aller. Personne ne se soucie du nombre de voitures qui augmente régulièrement sur un réseau routier stagnant, saturé et prévu pour nettement moins de véhicules, ni de l'effet des restrictions successives sur les conducteurs. Ces derniers finissent souvent par se défoncer sur les autoroutes des pays voisins.

Quand, dans une classe, un élève ne se comporte pas correctement,

aucun enseignant n'oserait punir la classe entière. Avez-vous vu un juge qui condamnerait la ville entière parce qu'il y a une personne qui a commis un vol? Le carton rouge n'est jamais pour toute une équipe, mais pour le joueur qui ne respecte pas le code. Alors pourquoi s'acharne-t-on sur tous les automobilistes sans distinction? Certainement parce que la solution est facile et qu'il est impossible de mettre un policier à chaque coin de rue.

La facilité n'est pas glorieuse et la technique peut remplacer le policier facilement et à bon compte. En effet, avec les technologies d'aujourd'hui, rien n'est plus simple que de programmer le code de la route et de détecter les chauffards automatiquement. Les radars font déjà un tel travail, mais leur coût prohibitif ne permet pas d'en mettre partout. Une webcam, elle, ne coûte que 100 francs. Les fautifs pourraient même recevoir leur contravention par courrier électronique, avec preuve à l'appui, dans la seconde de l'infraction. Ceux qui ne sont pas «branchés» attendront le facteur. Il suffit de connecter des caméras sur les fameux 18 000 km de fibres optiques dormantes qui longent les routes. Le canton de Vaud dispose de tout ce qu'il faut: les fibres sont déjà là et pourront enfin être utilisées, les PME de la région ont toutes les compétences et les ressources qu'il faut pour faire le reste et l'Etat pourrait calculer ses nouveaux revenus s'il se décide à réduire son énorme déficit. ■

*Professeur à l'EPFL,

Laboratoire de traitement des signaux.